

PREMIER MINISTRE, CHEF,
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT.

REPUBLIQUE * POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 83/842 /SCG du 18/II/83
Portant nomination de Monsieur LOUKAKOU
Charles en qualité de Directeur de Contrôle
et de l'Orientation.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

- (/u la Constitution du 2 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de l'Article 47 de la Constitution ;
- (/u le Décret n°83/012 du 11 Janvier 1983, portant organisation du Ministère du Tourisme et de l'Environnement ;
- (/u le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°80/644 susvisé ;
- (/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
- (/u le Compte-Rendu de la Réunion de la Trilogie tenue le 10 Mars 1983 ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T

ARTICLE 1ER. - Monsieur LOUKAKOU Charles, Attaché des SAF de 2ème catégorie, est nommé Directeur de Contrôle et de l'Orientation au Ministère du Tourisme et de l'Environnement.

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret.

.../...

Article 3 : - Le présent Décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 18/II/83

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Tourisme
et de l'Environnement

Boniface MATINGOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances

Itin. Dayobumba LEKOUZOU.-